

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Une question politique

Le récent lancement d'une initiative populaire demandant la réintroduction de la peine de mort en Suisse a légitimement suscité de nombreuses réactions. Ce n'est pas tant sur le fond que sur la forme que nous avons été surpris-es par certaines d'entre elles, notamment à gauche. Et ce n'est pas le retrait de ladite initiative qui en rend l'examen moins nécessaire.

Que la peine de mort doive être combattue partout dans le monde et pour tous les crimes est une évidence, mais que l'on considère qu'elle devrait être exempte de tout débat public, comme on l'a entendu proposer, voilà qui pose problème.

Soyons clairs: soit la peine de mort est un sujet politique et il faut impérativement, et régulièrement, en débattre, ne serait-ce que pour rappeler quels sont les principaux arguments qui la combattent, soit c'est un sujet purement technique. Dans ce cas, nous ne comprenons plus très bien quelle était la nature du combat qui, de Beccaria à Badinter et aux opposant-e-s américain-e-s et chinois-e-s, a cherché à s'en débarrasser, et y est heureusement parvenu dans la plupart des pays du monde.

Certains des commentaires entendus transpiraient cette méfiance envers le peuple qui devrait être l'apanage d'une droite bourgeoise, qui assume son élitisme. Lorsque la gauche commence à s'effrayer du peuple, l'heure est grave.

Cette méfiance témoignait aussi de la crainte que cette initiative puisse recueillir une majorité des suffrages. Le risque existe, mais personne ne peut aujourd'hui en prédire le résultat. Ce qui est en revanche certain, c'est que l'absence de débat sur la question augmente d'autant le risque qu'un jour, une majorité puisse effectivement se dessiner en faveur de la peine de mort. Et c'est cela qui est vraiment inquiétant.

Réd.

non



Assurance-chômage: un refus indispensable

Parfois il faut savoir dire «non»! Par exemple lorsque les reculs imposés aux assurances sociales deviennent insupportables, lorsqu'on risque une fois de plus de se faire prendre à l'argument de la faillite imminente, et lorsque cette dernière a de plus été sciemment ourdie par la droite pour affaiblir les mécanismes de protection et celles et ceux qu'ils sont censés protéger. Toute transformation n'est pas une amélioration: il y a des reculs, des dégradations, des attaques. Celle qui menace l'assurance-chômage ce 26 septembre est grave; il commande un front du refus aussi large que possible, une campagne obstinée, et l'espoir que ce travail soit couronné du même succès que celui qui a permis d'empêcher l'affaiblissement du deuxième pilier ce printemps.

Lire en page 3

■ Économie

La réduction du temps de travail: explications

Page 4

■ Bilan

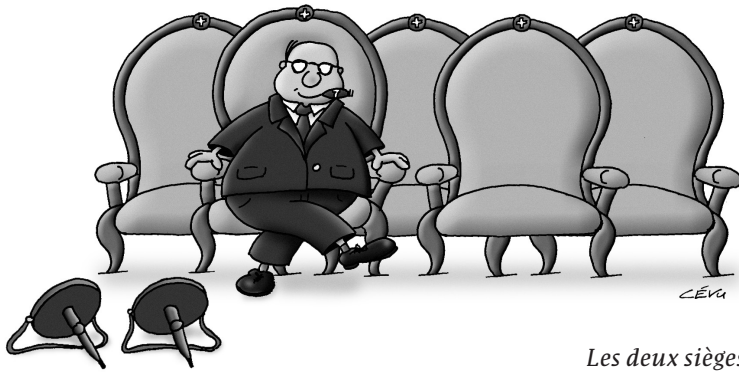
Merz: le plus mauvais ministre des finances du monde

Page 5

■ Histoire

Enfin un livre qui offre un regard neuf sur l'histoire suisse

Page 7



Les deux sièges socialistes au Conseil fédéral

L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

Au Conseil fédéral, pour y faire quoi?

La démission tant attendue du camarade Moritz a immédiatement fait surgir les plus folles spéculations sur la future élue, chaque analyste y allant de son intuition et de ses calculs. Comme d'habitude, cette agitation masque les questions que tout le monde devrait se poser à gauche: quelle place le Parti socialiste occupe-t-il au Conseil fédéral? Sa participation est-elle utile ou nuisible à ses objectifs politiques? Que cherche-t-il à y faire et y parvient-il, même modestement? Si ces questions devraient être en permanence à l'agenda, le moment d'une élection s'y prête d'autant plus que les candidates jusqu'ici pressenties n'augurent pas d'une inflexion très marquée vers la gauche de la politique du futur collègue gouvernemental...

Première question: le PS vise-t-il un siège gouvernemental pour gérer au mieux un État qui, quoi qu'on veuille, reste de droite, ou pour proposer un certain nombre de réformes précises et supposément négociables avec cette même droite? Dans le second cas – qui est le seul à même de justifier cet objectif – quelles sont ces réformes, quel calendrier se donne-t-on pour y parvenir et

qu'est-on prêt à échanger dans l'inévitable négociation qui les rendra possibles? Nous n'avons rien entendu à ce propos pour le moment.

Deuxième question: le PS est-il prêt à sortir du Conseil fédéral si les objectifs précités ne sont pas atteints?

Troisième question, liée à la précédente: le PS contrôle-t-il ses propres membres au Conseil fédéral ou se comportent-ils comme des électrons libres une fois leur élection acquise?

Voilà ce qu'il nous paraîtrait nécessaire de discuter à gauche avant de juger des mérites respectifs des parlementaires bernoises et zurichoises ou des Conseillères d'État bâloises.

Antoine Chollet

L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

Qui représente quoi?

Jusqu'au dimanche 22 août, les seules personnes se préoccupant du sexe des candidat·e·s étaient les journalistes. Les médias n'ont eu de cesse de créer un faux problème avec l'éventualité d'une majorité de femmes au Conseil fédéral en posant systématiquement la question aux candidat·e·s et aux partis, en créant des sondages absurdes et en persistant sur cette voie malgré qu'on leur ait signifié de manière répétée l'indifférence de tout le monde envers cette préoccupation. Leurs mauvaises habitudes se sont trouvées récompensées par l'interview donnée par Micheline Calmy-Rey à la *SonntagsZeitung*, malgré un démenti ultérieur peu convaincant.

Car la Conseillère fédérale y trouve à redire, elle. Micheline s'inquiète de cette minorité démographique potentiellement sous-représentée dans nos institutions dirigeantes. Comment vont-ils se sentir, ces pauvres hommes, s'ils ne sont plus aussi nombreux au Conseil fédéral? Vont-ils se plaindre que leurs voix ne soient plus entendues?

Il serait facile de répondre que les femmes vivent cette situation depuis toujours et que peu d'hommes se sont révoltés contre leur situation. Facile, et un peu court. Car sans y voir l'abolition du patriarcat, il est quand même intéressant de constater que les partis de droite commencent, eux, et contrairement à Calmy-Rey, à réaliser que leurs intérêts sont tout aussi bien défendus par une femme que par un homme et que la défense des intérêts des classes économiques dominantes prime sur la volonté de maintenir les femmes à distance du pouvoir politique.

Mme Calmy-Rey, peut-être serait-il bon de vous rappeler que vous ne représentez ni Genève ni les femmes mais le Parti socialiste! Et si vous tiriez les conclusions de vos préoccupations sur la légitimité des membres du Conseil fédéral? Car les citoyen·ne·s suisses de gauche cherchent toujours leur représentant·e au gouvernement...

Stéphanie Pache

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·s·eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Samuel Bendahan (SB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Adrien Fontanellaz (AF), Benoît Gaillard (BG), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:

Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durois, Dan Gallin, Grégoire Junod, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Philipp Müller, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Maquette:

Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:

Antoine Chollet

Webmaster:

Mathieu Gasparini

Illustrations:

Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:

Dominique Hartmann, Salima Moyard

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

26 SEPTEMBRE

Contre l'affaiblissement de l'assurance-chômage

Trois questions à Virginie Rochat, permanente à l'ADC (Association de défense des chômeuses-eurs) de La Chaux-de-Fonds.

Comment qualifieriez-vous la nouvelle loi sur l'assurance-chômage?

En deux mots: injuste et anti-solidaire, contrairement à ce que prétendent celles et ceux qui la soutiennent. L'augmentation des cotisations chômage qui sera introduite, avec ou sans acceptation de la nouvelle loi, ne compensera de toute manière pas la baisse qui avait eu lieu en 2003 et qui a engendré les dettes que l'on connaît maintenant.

Une première solution consisterait à dé plafonner les cotisations chômage, afin d'établir une vraie solidarité entre chacun-e.

La question qui est en réalité posée aux citoyen-ne-s, c'est celle de savoir s'ils préfèrent augmenter leurs cotisations chômage ou leurs impôts, en particulier dans les régions qui sont les plus frappées par le chômage. Les économies réalisées par l'assurance-chômage se reporteront en effet sur l'aide sociale, qui est à la charge des communes et des cantons.

Quelles sont les mesures les plus choquantes de cette réforme?

Celles qui concernent les jeunes tout d'abord. Ce sont des réductions de prestations très massives accompagnées de nouvelles obligations, comme celle qui contraint tout jeune de moins de trente ans à accepter n'importe quel emploi. Il ne faut pas non plus oublier qu'il s'agit d'une mesure violemment anti-sociale, puisque les jeunes issus de familles favorisées pourront, eux, continuer à attendre que des emplois intéressants se libèrent, alors que la nouvelle loi obligera tous les autres à entrer sur le marché du travail dans de mauvaises conditions.

Ensuite, la réduction du nombre d'indemnités en fonction de la durée de cotisation est elle aussi très choquante. Contrairement à ce que disent ses partisans, cela va concerner un nombre très important de personnes, et tout particulièrement toutes celles qui n'exercent que des emplois temporaires, c'est-à-dire celles qui sont déjà les plus fragilisées.

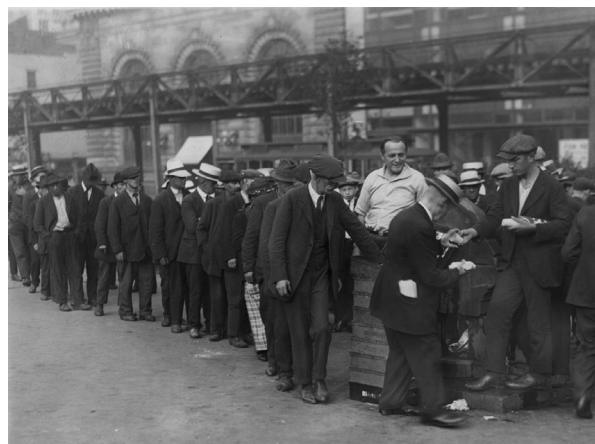
À l'inverse, quelles réformes de l'assurance-chômage seraient nécessaires en Suisse?

Ce qui serait le plus important, c'est de rapprocher l'assurance-chômage de la réalité du marché du travail. Aujourd'hui, on considère encore que l'emploi normal est un contrat à durée indéterminée et à plein temps. Or ce n'est plus le cas pour beaucoup de personnes, qui sont justement celles qui ont le plus grand risque de devoir un jour bénéficier du chômage. Ensuite, l'application de la LACI est très bureaucratique. On l'applique à la lettre, de façon extrêmement rigide et parfois contraire au bon sens.

Ce que je proposerais également, c'est d'imposer de manière spécifique les entreprises recourant massivement au travail temporaire pour les faire participer au coût entraîné par leur pratique, un coût qui pour l'instant est payé par l'ensemble des travailleuses-eurs.

Enfin, il faut toujours rappeler que l'assurance-chômage est un outil indispensable pour que le marché du travail ne se transforme pas en un marché comme les autres, où seule la loi de l'offre et de la demande vaut. Plus généralement, il faudrait proposer une réflexion globale sur ce qu'est le travail dans notre société, réflexion pour laquelle la nouvelle loi ne donne pas le début d'une idée.

Propos recueillis par Antoine Chollet



Source: Encyclopædia Britannica

Le progrès selon la droite suisse.

Diviser pour mieux régner

Dans la campagne qu'elle mène avec force moyens pour soutenir la réforme de l'assurance-chômage, la droite tente de monter les travailleuses-eurs contre les chômeuses-eurs, opposant artificiellement une population laborieuse et honnête à des bénéficiaires du chômage qui, forcément, doivent bien profiter du système pour pouvoir toucher de l'argent sans rien faire...

Cette opposition est évidemment scandaleuse, mais elle est surtout complètement fallacieuse. Même avec le taux de chômage que la Suisse connaît actuellement, le niveau des prestations chômage et les obligations qui sont imposées à ses bénéficiaires ont des effets sur l'ensemble du marché du travail. La principale dérive de l'obligation faite aux chômeuses-eurs de retrouver par tous les moyens du travail, le plus vite possible et n'importe où. La constitution d'une pareille armée de réserve dégrade nécessairement les conditions de travail de tout le monde, puisqu'elle crée une main d'œuvre nombreuse, bon marché et prête à tout pour se "réinsérer". Le second effet, moins concret sans être moins réel, concerne le climat général de peur qu'une assurance-chômage insuffisante crée chez toutes les personnes qui ont un travail. Si ce climat est particulièrement délétère chez les travailleuses-eurs, il est, tout au contraire, très intéressant pour les employeuses-eurs. Quoi de mieux pour le patronat que des employé-e-s tétanisé-e-s par la menace du chômage et prêt-e-s à toutes les concessions pour y échapper?

Compte tenu de la faiblesse de la protection des travailleuses-eurs dans notre pays, il est indispensable d'avoir une assurance-chômage qui garantisse des prestations décentes, s'agissant du revenu versé comme de sa durée. Si ce n'est déjà plus le cas aujourd'hui, un vote favorable le 26 septembre dégraderait encore davantage cette situation. AC

ÉCONOMIE

Travailler moins pour... travailler moins

La question du temps de travail revient sur le devant de la scène avec l'initiative pour six semaines de vacances et le débat sur le programme du PSS. Celui-ci a permis au PS Jurassien d'inscrire à l'agenda politique la «semaine de 4 jours». Une telle proposition apparaît à nombre de personnes comme extrême, quand elle n'est pas assimilée à un sabotage de notre pays. Petit tour d'horizon des arguments principaux concernant le temps de travail.

L'ÉPOUVANTAIL DES 35 HEURES

Le débat autour de l'application des 35 heures en France est très emblématique de la campagne de dénigrement visant toute réduction du temps de travail. La droite y fait systématiquement référence en l'associant à un échec monumental. Si l'on se penche sur les faits, on voit pourtant que la réalité est bien différente de la propagande. Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, sur l'axe horizontal, le PIB réel par habitant-e, et sur l'axe vertical, le nombre d'heures travaillées et rémunérées par semaine (compte tenu des vacances, jours fériés, temps de travail hebdomadaire), pour les pays où ces données sont disponibles. Il est important de noter que ces statistiques ne tiennent pas compte du travail non rémunéré, comme le travail domestique, qui reste une problématique extrêmement importante. Première constata-

tion: il semble y avoir une relation négative entre la productivité par habitant-e et le nombre d'heures travaillées. Deuxième constatation: vous pouvez voir l'évolution de la situation pour la France de 1980 à 2007 (il s'agit des points qui partent depuis l'étiquette «France 1980»). La réduction du temps de travail ne s'est pas accompagnée d'une baisse de la productivité réelle mais bien d'une augmentation de celle-ci. On constate d'ailleurs, contrairement aux préjugés, que l'on travaille plus en France qu'en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Norvège. Si l'épouvantail employé pour faire taire le débat semble très efficace, on voit qu'il ne repose sur rien de concret.

UN PARADOXE?

Cela semble paradoxal: automatiquement, si l'on travaille moins, on produit moins de richesses, non? Heureusement, cela est faux. Il ne faut pas oublier que le travail peut se partager et qu'un temps de travail moins élevé par personne aura pour effet mécanique une augmentation de l'embauche. Cela n'a de sens, bien sûr, que lorsque le chômage est plutôt élevé: en l'absence de main d'œuvre disponible, une réduction de la durée de travail doit s'accompagner du renoncement à une certaine production. L'Europe n'est toutefois pas du tout en situation de plein emploi. Pourquoi alors, si la productivité ne change pas, la réduction du temps de travail est-elle combattue? Simplement parce que le temps de travail modifie un autre paramètre encore plus important: le rapport de forces entre travailleuses-eurs et détenteurs-eurs de capitaux. Une baisse du nombre de chômeuses-eurs renforce le pouvoir des travailleuses-eurs, et c'est le deuxième effet d'une bonne réforme de réduction du temps de

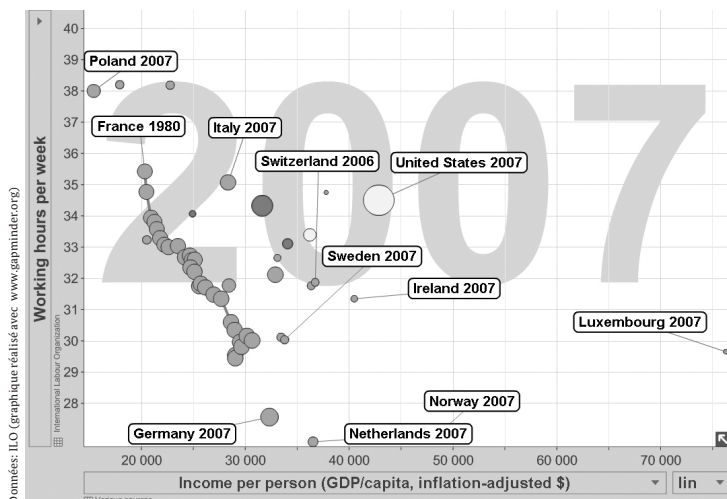
travail. Elle permet une augmentation du pouvoir d'achat moyen de la population, et une meilleure répartition des richesses.

UN CHOIX POLITIQUE AVANT TOUT

Il ne faut pas oublier la raison principale du combat pour une diminution du temps de travail: le bien-être et la liberté de toutes et tous. Une augmentation du temps disponible peut représenter pour de nombreuses personnes une amélioration de leur situation et de leur bien-être qui peut dépasser les considérations salariales. Il va de soi que pour des personnes avec un bas revenu, la rémunération reste un problème important, mais lorsqu'on a atteint un certain niveau de vie, notre faculté à pouvoir librement disposer de notre temps devient l'un des facteurs essentiels qui déterminent notre bien-être. Il ne faut pas oublier non plus l'importance du temps libre pour la démocratie: l'engagement dans la vie politique et citoyenne requiert lui aussi du temps et des efforts. Si trop d'énergie est dépensée dans le travail, la démocratie en souffre.

La productivité a beaucoup augmenté ces dernières années, et le débat sur le temps de travail n'est qu'une autre manière de discuter du partage de cet accroissement, et non une bataille contre le progrès. Il s'agit finalement d'une question de liberté, car plus de «temps libre» implique une augmentation de notre capacité d'auto-détermination. Dans un monde où l'on identifie les gens par leur profession, et où ces dernières prennent souvent des allures de castes, la diminution de la part du travail dans nos vies est un combat essentiel, surtout lorsque notre niveau de développement permet mathématiquement que chacun ait un bon revenu, tout en travaillant moins. Métro. Boulot. Métro. Loisirs. Métro. Culture. Métro. Sport. Métro. Civisme. Métro. Dodo.

Samuel Bendahan



BILAN

Servir et disparaître

Kaspar Villiger avait fait du serment radical sa devise personnelle, mais le service des intérêts de la finance a régulièrement pris le pas sur l'engagement de disparaître. Quant à son successeur, Hans-Rudolf Merz, le même destin lui sem-



Source: Chancellerie fédérale

Le sentiment du travail bien fait...

blait promis. Élu en 2003 pour servir les intérêts de la droite du Parti radical, son rôle était de réduire la dette, d'imposer des programmes d'assainissement et de réduire la marge de manœuvre des assurances sociales. À l'heure du bilan, Hans-Rudolf Merz semble donc avoir réussi quelque chose, puisque le parlement a adopté chacun de ses programmes de réduction des dépenses.

INCOMPÉTENCE OU MENSONGE

Mais pour arriver à ce résultat, le Conseiller fédéral a systématiquement dû confesser son incompétence, à moins d'avoir consciencieusement menti à l'Assemblée fédérale. Le rôle d'un ministre des finances est en effet de faire concorder le budget et les comptes d'État,

soit de prévoir l'évolution des besoins financiers et des recettes de l'État, et de présenter un budget en conséquence. Il n'y a donc aucune gloire à tirer de la santé actuelle des finances fédérales, à moins de promouvoir le fourvoiement dans les prévisions comme méthode de gestion. Car le bilan de Hans-Rudolf Merz, les dernières estimations du résultat des comptes 2010 le prouvent une fois de plus, se résume à peu de choses: présenter un budget toujours déficitaire et se réjouir de comptes en large excédent.

LA DROITE SATISFAITE

Le résultat de cette politique entre, il est vrai, largement dans les vues des soutiens du consultant appenzellois: la sous-évaluation des recettes permet d'assurer au parlement que la réalisation d'objectifs politiques est impossible, faute de moyens. Et comme un parlement de droite se réjouit de chaque argument permettant de stopper tout projet qui aurait comme conséquence de renforcer la redistribution des richesses par des mécanismes certes onéreux, mais solidairement financés, le discours catastrophiste du ministre des finances n'a jamais été contesté durant ses sept ans d'activité.

La presse, dans son ensemble, n'a pas été tendre avec le Conseiller fédéral radical au

moment où celui-ci annonçait son départ, soulignant à l'envi ses déficits en matière de communication, son voyage désastreux à Tripoli ou sa passivité face à la crise financière. Certes, tous ces éléments sont à porter au passif du bilan d'Hans-Rudolf Merz au Conseil fédéral, ce qui devrait suffire à le faire disparaître de la scène politique dès le 1er novembre prochain. À moins que, finalement, la droite du PLR n'ait été relativement satisfaite du travail de son bon soldat au sein du gouvernement. Ceci, remarquons-le, indiquerait que le manque de clairvoyance du ministre des finances lors de la préparation de ses budgets serait finalement assez apprécié en certains milieux. Ceci impliquerait aussi qu'Hans-Rudolf Merz ait su pertinemment que les recettes étaient sous-évaluées et ait décidé de passer outre. Mais on ne le dit pas. Car, croyons-en les commentateurs-trices unanimes, M. Merz n'était peut-être pas un très bon Conseiller fédéral, mais il était honnête. Il a servi et il disparaîtra. Rideau.

Arnaud Thiéry

LE POING

Le poing de ce mois va incontestablement à la candidate **Simonetta Sommaruga**, pour son application à montrer sa détestation de son parti. «J'ai le sentiment que la population en a assez de cette politique partisane au gouvernement», dit-elle dans *Le Temps*. Heureusement qu'elle précise que le système n'exige pas d'oublier ses convictions partisans pour entrer au Conseil fédéral. Mais à lire la camarade Simonetta, il ne l'interdit pas non plus, loin de là. Ouf. Une raison, quand même, de soutenir la candidate Sommaruga? À tant se démarquer de son parti, la presse d'extrême droite (la *Weltwoche*) a dû rappeler qu'il était arrivé à la Conseillère aux États bernoise d'avoir eu des positions de gauche...

LA ROSE

La démocratie interne est l'un des fondements essentiels des partis socialistes démocratiques. On doit dès lors se réjouir que **les sections du PS Suisse**, à qui nous décernons collectivement notre rose du mois, aient réagi avec près de mille amendements (qui tiennent sur quelque 300 pages) à la première version du projet de nouveau programme du parti. Sans préjuger des décisions du comité directeur quant à ces amendements, ou du programme final tel qu'il sera voté lors du Congrès d'octobre, il était important de remarquer à ce stade du processus que ces nombreuses réponses sont le signe d'une indéniable vigueur militante.

COMMÉMORATION

Retour sur un massacre

Pour la première fois, l'ambassadeur des États-Unis au Japon et des représentants officiels de la France et de la Grande-Bretagne étaient présents le 6 août dernier à Hiroshima, lors des commémorations du bombardement atomique de

Ceci n'est guère étonnant, le débat historique faisant toujours rage aux États-Unis entre celles et ceux qui arguent que les largages de la Bombe sur Hiroshima et Nagasaki ont permis une capitulation rapide de l'Empire du Soleil Levant, et de ce fait réduit le nombre total de victimes du conflit, celles et ceux qui rappellent que la puissance de la Bombe A pouvait être démontrée ailleurs que sur des centres urbains, et pour le même résultat politique, tandis que d'autres encore dénie simplement toute légitimité historique à l'utilisation de l'arme atomique.

L'AMNÉSIE JAPONAISE

Le changement de paradigme que représente l'usage du feu nucléaire a également occulté la faillite des élites politico-militaires nipponnes de l'époque qui préférèrent prolonger une guerre irrémédiablement perdue après les défaites décisives de la flotte combinée durant les batailles des Mariannes et du Golfe de Leyte. Cette fuite en avant a engendré la mort de millions de personnes chez tous les belligé-

rants, et les autorités japonaises peinent toujours autant à assumer officiellement l'héritage de la «sphère de coprosperité de la grande Asie orientale» – ainsi qu'était nommé le projet colonial nippon – que ce soit auprès de leur propre population ou des pays de la région. Le débat peine encore à s'imposer dans l'Empire du Soleil Levant, le courant négationniste restant très influent.

Enfin, c'est le concept même de guerre totale légitimant les massacres de masse, y compris au sein de l'opinion des pays démocratiques, qu'il s'agit de renvoyer dans les poubelles de l'histoire. Si l'on se réfère aux grands conflits armés de la première moitié du XX^e siècle, cela semble une évidence, mais hélas, le recyclage progressif de cette rhétorique guerrière rend nécessaire de souligner à quel point les grandes causes prônées par des élites dévoyées peuvent se payer cher au sein des populations qu'elles dirigent.

Adrien Fontanellaz



Yasukuni, sanctuaire de la mémoire coloniale japonaise

la ville. On ne peut que se réjouir de ces visites symboliques qui semblent renforcer la dynamique en faveur de la réduction des arsenaux nucléaires réarmée par les États-Unis et la Russie en avril.

L'absence d'excuses de la part du représentant américain a également été remarquée.

DOUCE FRANCE

Doublement scandaleuse

À l'heure où la France sarkozienne propose la déchéance de la nationalité pour les citoyen-ne-s qui auraient, par exemple, agressé des gendarmes, et où l'on va bientôt voter en Suisse sur l'expulsion des criminels étrangers (voir *Pages de gauche* n° 89), il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots ce que signifie le terme de «double peine», qui concerne de manière différente les deux situations. Il qualifie toute décision qui s'ajoute à la condamnation normale d'un crime ou d'un délit précis, et qui se rapporte non pas à l'acte mais à la personne qui l'a commis. C'est le cas lorsque l'on purge la même peine de prison

qu'un-e citoyen-ne et que l'on se fait expulser du territoire parce que l'on est étranger.

Il faut aussi rappeler que la double peine existe dans la plupart des systèmes pénaux, et que le combat pour l'abolir vise tout autant à condamner la situation actuelle qu'à combattre de nouvelles propositions.

Dans le cas de la France, cette double peine comprend une mesure particulièrement scandaleuse puisqu'il s'agirait de retirer la nationalité française aux personnes jugées coupables. Cette proposition fait intervenir une double inégalité, premièrement entre les Français-es de naissance et celles

et ceux qui ont été naturalisé-e-s, et deuxièmement au sein même des naturalisé-e-s, selon qu'ils-elles ont décidé ou ont été contraint-e-s d'abandonner leur citoyenneté précédente ou qu'ils-elles ont pu la conserver.

Il n'y a pas à s'étonner de la xénophobie assumée des propositions de Sarkozy, mais si elles peuvent permettre de rappeler les principes qui nous font considérer toute double peine comme une atteinte aux droits fondamentaux des individus – qui devraient être aussi proches que possible de ceux des citoyen-ne-s – l'occasion n'aura pas été complètement perdue.

Stéphanie Pache

LIVRES

Une autre histoire suisse... Enfin!

Après *L'histoire suisse en un clin d'œil* de Joëlle Kuntz (mai 2007), *L'histoire de la Suisse pour les nuls* de Georges Andrey (octobre 2007), ou encore *L'Histoire suisse* de Grégoire Nappéy (octobre 2007), un nouveau livre sur l'histoire helvétique était-il vraiment utile? *Tell me*, rédigé par l'historien et enseignant Dominique Dirlewanger, le prouve. Mieux, il montre que c'était nécessaire. Cette synthèse rédigée sous la forme d'un dialogue entre l'auteur et une adolescente ambitieuse d'intéresser les jeunes à l'histoire suisse, une gageure qu'elle relève brillamment.

Au cours du XIX^e siècle, la Suisse moderne supplie ses historien-ne-s de lui trouver une quelconque continuité historique à même d'apaiser aussi bien les tensions internes que les appétits des grandes nations voisines en construction. Se construit alors peu à peu l'image d'une Suisse qui aurait été, de tout temps, ce petit îlot de calme, de prospérité et de consensus, farouchement attaché à son indépendance et peu concerné par les grandes affaires du monde.

L'HISTOIRE ET LE MYTHE

Ces vieux mythes ont la peau dure... S'ils ont été battus en brèche depuis longtemps par la recherche universitaire, la plupart des ouvrages de vulgarisation continuent à s'y référer. *Tell me*, et c'est l'une de ses principales forces, intègre explicitement les travaux historiques récents et interroge tous les grands poncifs de l'histoire suisse. Non, la Suisse n'est pas un *Sonderfall* – une «exception», un terme longtemps utilisé, y compris par les historien-ne-s! – de tranquillité épargné par les bouleversements européens. Bien au contraire, elle s'intègre parfaitement dans ces changements.

Par exemple, on ne comprend pas la constitution de la Suisse moderne en 1848 par le Parti radical – qui méritait alors son nom – si on ne l'intègre pas dans les mouvements révolutionnaires européens du milieu du XIX^e siècle. Loin d'avoir été épargnée par l'agitation, la Suisse se déchire dans

une guerre civile et devient même le seul pays où ces mouvements aboutissent. La Suisse à la pointe des Révolutions européennes; voici un éclairage historique qui bouleverse quelques clichés!

QUELLE PLACE POUR LE MOUVEMENT OUVRIER?

L'auteur attaque d'autres clichés lorsqu'il aborde l'histoire du mouvement ouvrier suisse. Il rappelle notamment que, pendant de nombreuses années, celui-ci n'a rien eu à envier aux autres organisations européennes en termes de combativité; le nombre de grèves par habitant est ainsi plus élevé en Suisse qu'en France au début du XX^e siècle. Si les premiers accords de «Paix du travail» sont signés en 1937, ce n'est donc pas en raison d'une disposition «naturelle» des partenaires sociaux à la modération, mais du contexte très particulier des années 30, marqué par la montée des fascismes et un État

suisse qui veut imposer l'union sacrée par tous les moyens. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, on peut d'ailleurs croire que cette paix est morte et entermée. Entre 1945 et 1949, les grèves repartent de plus belle car la fin de la guerre suscite, partout en Europe, de grands espoirs de changements parmi le prolétariat. Si la «Paix du travail» est sauvée, c'est grâce au redémarrage plus rapide que prévu de l'économie, puis au recours en masse au travail des saisonniers-ères.

Voici donc une synthèse qui présente enfin un visage plus honnête de l'histoire de la Suisse, rendant notamment sa vraie place au socialisme et au mouvement ouvrier.

Julien Wicki

À lire: Dominique Dirlewanger, *Tell me*. La Suisse racontée autrement, Lausanne, UNIL, 2010.

LIVRES

Une lecture capitale

Alors que la crise économique s'intensifie et que les causes de cette crise sont de moins en moins attribuées à la logique capitaliste, mais à de prétendues «erreurs» individuelles, il devient nécessaire de reprendre les catégories de base de l'analyse du capitalisme. En tant que socialistes, et au moment où nous rediscutons du programme de notre parti, nous devons une fois encore nous tourner vers l'analyse la plus pertinente et la plus fondamentale de ce système, celle produite il y a presque 150 ans par Karl Marx. Pourtant la lecture de Marx, et en particulier du *Capital*, est souvent obscurcie par des idées reçues et l'on s'aperçoit que nombre de personnes qui condamnent cet ouvrage ne l'ont tout simplement pas lu.

On ne peut dès lors que recommander la lecture du petit livre d'Alain Bihr, qui vient combler le manque d'une introduction brève, mais très précise, au *Capital* de Marx. Il s'ajoute à l'excellent petit ouvrage de Trinh Hai Hac et

Pierre Salama (*Introduction à l'économie de Marx*, Paris, La Découverte, 1992) qui était devenu difficile à trouver. Bihr s'inscrit dans une lecture de Marx qui montre, à juste titre, que Marx n'a pas produit une «économie politique critique», voire une autre science économique, mais bien une «critique de l'économie politique», c'est-à-dire une critique de la représentation biaisée («fétichisée» nous dit Marx) des rapports sociaux dans le capitalisme. Or une telle critique de la représentation s'accompagne nécessairement d'une critique de la réalité sociale elle-même. Les militant-e-s socialistes devraient s'emparer de ce texte, certes ardu, mais nécessaire, même si, comme Marx lui-même l'a souligné, nous ne pouvons nous satisfaire de l'arme de la critique.

Romain Felli

À lire: Alain Bihr, *La logique méconnue du «Capital»*, Lausanne, Page deux, 2010.



Report de
l'achat de
nouveaux
avions de
combat

EN BREF

Bizutage à l'armée

L'étonnant aurait plutôt été que quelque chose ne soit *pas* mis en scène à l'armée.

Conseil fédéral

Gargamel et le Schtroumpf farceur partiront ensemble du gouvernement. Pour la Schtroumpfette, il faudra attendre 2011.

Caisses maladies

Grâce à sa nouvelle campagne, Santé-suisse nous explique enfin le *managed care*: piquer dans la poche des gens tout en leur souriant.

Haut et court

Le comité menace de réintroduire son initiative sur la peine de mort si ses exigences ne sont pas satisfaites. C'est ce qu'on appelle la clause guillotine.

Sécurité

Un conseiller national radical propose d'introduire des tests d'ADN pour les migrant-e-s. À quand le test d'alcoolémie pour les parlementaires qui font des propositions débiles?

SALLE DES PAS PERDUS

Sauce neuchâteloise

Il paraît que les membres du Conseil d'État neuchâtelois communiquent maintenant par procès-verbaux de commission interposés. Bel exemple de dérapage d'un gouvernement de directoire qui, jusqu'à preuve du contraire, est censé fonctionner de manière collégiale. En attendant le 18 Brumaire d'un Bonaparte de circonstance, on ne peut résister à imaginer les séances dudit Conseil.

Le futur ex-Conseiller d'État Hainard, débarrassé de ses dossiers et disposant par conséquent de tout son temps pour chercher à nuire à ses collègues, ferraille avec son coreligionnaire radical-libéral Nicati, qui l'a discrédité auprès de la commission d'enquête parlementaire chargée d'investiguer ses faits et gestes, provoque le camarade Jean qui ne l'a pas moins maltraité que le précédent, et se tourne avec envie vers les hallebardes ornant les murs du Château de Neuchâtel, avec le secret désir de s'en emparer pour mettre en pièces accusations et accusateurs... Belle ambiance, belle république, beau gouvernement et vivement les prochaines élections! AC

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

ABONNEMENTS

Ce numéro est le dernier à être envoyé à titre promotionnel à nos ancien-ne-s abonné-e-s. Après une année passée à étrenner sa nouvelle formule, la rédaction de *Pages de gauche* a décidé de la faire découvrir aux personnes qui ne la connaissaient pas encore.

Nous invitons ainsi celles et ceux que cela concerne à renouer avec leur ancien abonnement à l'aide du bulletin de versement annexé. N'hésitez pas non plus à faire connaître le journal à vos connaissances en leur offrant un abonnement. *Pages de gauche* vit grâce à ses abonné-e-s, nous avons toujours besoin de votre soutien!

La rédaction